2e Année N° 11. 1er Juin 1921

LE

BULLETIN

DE LA

VIE ARTISTIQUE

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

PARIS

MM. BERNHEIM-JEUNE, ÉDITEURS D'ART

25, BOULEVARD DE LA MADELEINE

15, RUE RICHEPANCE

1 fr. 25 le Numéro

LE

BULLETIN

DE LA

VIE ARTISTIQUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

***Un an*..... Vingt-quatre francs**

***Six mois*. Douze francs**

RACHAT DE COLLECTIONS

LE BULLETIN DE LA VIE ARTISTIQUE
RACHÈTERAIT A 24 FRANCS TOUTE
COLLECTION EN BON ÉTAT DE SES
24 PREMIERS NUMÉROS

LE

BULLETIN

DE LA

VIE ARTISTIQUE

1er Juin 1921

HISTORY OF ART
REFERENCE
LIBRARY
UNIV. OF TORONTO

PARIS
MM. BERNHEIM-JEUNE, ÉDITEURS D'ART
25, BOULEVARD DE LA MADELEINE
15 RUE RICHEPANCE

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n11bulletindelavi02pariuoft

BULLETIN DE LA VIE ARTISTIQUE

2e Année. N° 11. 1er Juin 1921

Rédacteurs : MM. Félix Fénéon. Pascal Forthuny Guillaume Janneau André Marty. Tabarant.

SOMMAIRE

Pour la liberté des Salons.
Un nouveau La Tour au Louvre.
Vente des séquestres Uhde et Kahnweiler.
Les grands collectionneurs.
Art colonial.
Le Courrier de la Presse.
Musées de Province.
Le problème du Droit de suite.
La Curiosité.
Ici...
...et ailleurs.
Paroles.

Pour la liberté des Salons

« D'abord un bruit léger, rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, *pianissimo*, murmure et file... Telle bouche le recueille et, *piano*, *piano*, vous le glisse en l'oreille adroitement. Le mal est fait; il germe, il rampe, il chemine et, *rinforzando*, de bouche en bouche il va le diable... », et le *Temps* lui-même annonce, par la voix de M. Thiébault-Sisson, que l'institution vénérable des Salons songe à se réformer.

Notre éminent confrère a marqué l'heure de cette opération. Pour substituer à l'éparpillement l'ordre et la cohérence, on espère, nous dit-il, en l'intervention des autorités publiques, — de la direction des Beaux-Arts.

Tout est prêt, sans doute, pour la transformation. Les hiérarchies salonnières s'apparentent aux grades des fonctions publiques. Le membre du jury pourrait être assimilé à l'inspecteur général, le hors concours au chef de bureau, le médaillé au rédacteur, l'exposant au stagiaire. Déjà, dans l'art, on avançait à l'ancienneté. Ce régime de sécurité serait développé. Il y aurait des droits acquis; le syndicat des médaillés pourrait exiger l'exclusion d'un confrère envahissant. Le cumul serait interdit : l'on serait classé dans l'intimisme, dans le paysage ou dans la nature morte, avec défense d'usurper les fonctions du confrère. Une discipline commune réglerait enfin ces mouvements violents qui précipitent l'art d'un emportement dans l'autre. L'on peindrait pendant les huit heures, et l'on soumettrait, le soir tombé, la tâche quotidienne au visa du « patron ». Il est un peu surprenant

que des artistes aient pu souhaiter une aussi grave atteinte à leur indépendance. Ils l'ont fait pourtant, puisque M. Thiébault-Sisson l'assure.

*

Les partisans de la réforme n'osent pas encore, à la vérité, réclamer le privilège d'exclusivité. Ils toléreront les expositions libres : il s'efforceront seulement d'interdire à la presse d'en parler, par les mille moyens dont ils ont fait déjà l'essai : menaces d'actions judiciaires, réclamation du droit de réponse, plaintes aux directeurs de journaux. Que de pièges n'avaient-ils tendus à la Société des Indépendants, quand la haute impartialité des pouvoirs publics lui concéda le Grand-Palais!

Dans la réalité, c'est là un épisode de l'éternelle bataille. Une certaine école qui triomphait naguère assiste à sa propre décadence. Elle a perdu la clientèle de l'élite, et ne s'en console point. Elle voudrait l'estampille officielle. Elle voudrait pouvoir alléguer la garantie morale de l'Etat. L'Etat cédera-t-il à la perfide suggestion?

Il ne saurait que s'y compromettre. Vraiment, il n'appartient pas à l'administration d'épouser ces querelles. Déjà l'on peut déplorer la méthode subjective adoptée pour la formation des musées. Une méthode objective, scientifique, historique ferait mieux notre affaire. Peu importent, en ces matières, nos goûts et nos dégoûts passagers.

L'évolution de l'art contemporain fournit-elle des témoignages expressifs? Ce sont eux qui doivent entrer dans nos galeries nationales. L'avenir y fera son choix : il dégagera, parmi les éléments qu'il trouvera réunis, ceux qui furent les premiers balbutiements du langage de demain. Le Louvre ne paiera plus 900.000 francs l'*Atelier* de Courbet, après avoir refusé d'en donner 30.000.

*

L'Etat, qu'on dit honnête homme, couvrirait, en acceptant l'office qu'on voudrait lui confier, de fort louches combinaisons. Il concède gratuitement aux artistes un local fait pour leurs expositions : privilège que n'ont assurément ni les écrivains pour se faire éditer, ni les musiciens pour se faire jouer. L'Etat prévoit un crédit annuel de deux millions pour des achats et des commandes. Nul n'y trouve à blâmer. Mais il s'interdisait avec sagesse de prononcer lui-même, en faveur des candidats au Salon, le *Dignus est intrare.*

L'institution des jurys est elle-même vivement combattue. L'Etat va-t-il ranimer sa « mourante vie » ? M. Ingres, de qui l'Ecole ne reniera pas l'autorité, M. Ingres l'en eût détourné. Le maître dont son prophète, M. Henry Lapauze, ravive en ce moment le culte, gardait le souvenir amer des hostilités confraternelles :

« On doit ouvrir à chacun les portes de l'exposition, déclarait-il. La société n'a pas le droit de condamner à mourir de faim un artiste et sa famille parce que les productions de cet artiste ne sont pas du goût de telle ou telle personne... Qu'est-ce que votre Salon annuel? dit-il ailleurs; un bazar. Vous devez l'ouvrir à chacun. » Et M. Ingres concluait fièrement : « Il faut savoir s'accommoder de la liberté dans toute son étendue, quels que soient ses inconvénients. »

Des artistes, il est vrai, sous l'égide officielle, formeront le jury. Sont-ils donc les bons juges qu'ils se croient? « Pauvres connaisseurs dans l'art qu'ils exercent s'ils ne joignent à la pratique de cet art une supériorité d'esprit ou une finesse de sentiment que ne peut donner l'habitude de se servir d'un pinceau, » proteste Delacroix. « Ils ne connaissent d'un art que l'ornière où ils se sont traînés et les exemples que les écoles mettent en honneur. Jamais ils ne sont frappés des parties originales; ils sont, au contraire, bien plus disposés à en médire. En un mot, déduit le poète des *Femmes d'Alger*, la partie intellectuelle leur manque complètement... »

Ingres et Delacroix triomphent au Louvre rénové. Ils essuyèrent les mêmes déboires, venant des mêmes gens, naturellement ennemis de toutes les audaces du génie. Eux-mêmes furent injustes l'un pour l'autre. Mais ils eussent dédaigné d'employer dans un combat d'idées des armes déloyales.

GUILLAUME JANNEAU.

Un nouveau La Tour au Louvre

La collection des pastels de La Tour, appartenant à la municipalité de Saint-Quentin et exposée au musée du Louvre, vient de s'enrichir d'un magnifique morceau, le portrait du peintre *Dumont le Romain*, qui figura au Salon de 1742. Le livret le décrivait en ces termes : « *Portrait de M. du Mont-le-Romain, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, jouant de la guitarre* (sic). »

La vente des séquestres Uhde et Kahnweiler

NOTRE ENQUÊTE

La vente du séquestre Uhde est un fait accompli (hier, 30 mai, salle 1 de l'Hôtel Drouot). Reste la vente Kahnweiler, qui, nous l'avons dit, occupera six vacations, la première devant avoir lieu le 13 juin. Mais les protestations que nous avons formulées contre l'une et l'autre demeurent entières.

D'ailleurs, nous trouvons dans la presse un encouragement qui nous est sensible. Le Petit Parisien, *l'*Intransigeant, *le* Radical, *ont bien voulu reprendre nos arguments et les faire leurs. Qu'ils nous permettent de les en remercier.*

Nous avons continué de recueillir les avis divergents que ces arguments suggèrent. Après MM. Maurice de Vlaminck, André Derain, Raoul Dufy, Fernand Léger, Léonce Rosenberg, qui déposèrent précédemment à notre enquête, voici M. Georges Braque. Son œuvre de cubiste, qui appelle les qualificatifs de finesse, de distinction, d'intelligence, est à peine discutée par ceux-là mêmes que le cubisme exaspère. Or, M. Braque était, nous écrit-il, depuis longtemps « alarmé au sujet de la vente de ses œuvres séquestrées ». Cependant il se laissait aller à un chimérique espoir. Ah! si chimérique!

Je reste convaincu, dit-il, que si l'Etat se préoccupe un peu de la situation désastreuse que ferait à des peintres français une opération de cette importance, il l'orientera vers une solution qui éviterait le préjudice causé à chacun de nous par la vente d'un grand nombre d'œuvres jetées à la fois sur le marché.

Si des intérêts dans cette affaire se contrarient, les nôtres valent la peine d'être pris en considération.

Et M. Georges Braque signe : « Chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre (deux citations), réformé pour blessure de guerre. »

*

Hélas! L'Etat n'entend pas, l'Etat n'a pas entendu! Il a vendu ou il va vendre, sans se préoccuper de l'origine de la marchandise, l'œuvre personnelle des artistes — du laborieux artiste français qui fut un glorieux combattant — comme il vendrait un impersonnel stock de

Braque. — Nature morte.

draps ou d'épices. Imaginons qu'en août 1914, à l'heure où s'opéraient les séquestres de biens allemands, un membre du Parlement se fût avisé de demander au gouvernement comment il entendait exercer, le cas échéant, la réalisation de ces séquestres, sans léser les intérêts de l'artiste, de l'inventeur, du savant, intérêts qui pourraient se trouver mis en cause, directement ou non, par le fait de ces légitimes représailles de guerre. Vendrait-on à l'encan le secret du savant, la découverte de l'inventeur, la création de l'artiste, sous prétexte que des sujets allemands en étaient devenus possesseurs? Assurément, la Chambre eût éclaté en protestations patriotiques, et le gouvernement se fût empressé de déclarer qu'en ces conjonctures le droit commun s'inclinerait respectueusement devant le droit particulier. Malheureusement, alors, tous les esprits étaient lourds de préoccupations autrement plus graves...

*

L'opinion de M. Jos Hessel :

M. Hessel, qui a l'expérience des ventes publiques, estime qu'elles sont toujours, en fin de compte, favorables à l'artiste. Il évoque pour nous ses souvenirs.

J'ai pris position, jadis, à l'occasion d'une vente qui fit grand bruit, la vente Bacle, où figuraient cent cinquante peintures de Jongkind. Ce n'est pas d'aujourd'hui : cela remonte à 1883. Un si grand nombre de Jongkind tombant à la fois sur le marché! « C'est un scandale! s'écriaient quelques amateurs. C'est un véritable assassinat ! » Je m'élevai, dans le *Temps* et dans l'*Evénement*, contre cette façon de voir. Selon moi, non seulement la vente Bacle n'assassinerait pas Jongkind, mais encore elle lui vaudrait des amateurs nouveaux. Je ne me trompais pas, et les prix d'adjudication dépassèrent toutes les espérances. D'ailleurs, a-t-on protesté contre les ventes Degas, extraordinairement copieuses? Non, et l'on a bien fait, car les moindres dessins de Degas ont été absorbés sans peine par le marché, et à présent ils sont classés, tous.

— Mais, observons-nous, le cas des artistes mis sur la sellette par

le règlement des séquestres n'est-il pas d'une nature toute particulière?

— *Dura lex, sed lex*, nous réplique M. Hessel, qui a des lettres. Un artiste, quel qu'il soit, doit savoir envisager ses risques. Et puis, supposez que la vente des séquestres de peintres ne se fasse pas : On saura que quantité de tableaux sont à l'état flottant, quelque part, et cela créera un malaise, une inquiétude, dont les artistes subiront longtemps les conséquences. Je suis donc pour la vente, résolument.

— Sans restriction?

— Je ne dis pas cela. J'estime, par exemple, qu'on devrait s'entourer de plus de précautions pour vendre. Par exemple, ne serait-il pas possible d'organiser des ventes individuelles pour chacun des intéressés? Il y aurait exposition préalable dans une galerie, durant plusieurs jours. Des offres seraient faites par les amateurs. En outre, un groupement de marchands de tableaux pourrait garantir à l'artiste un minimum accepté par lui. On donnerait ainsi satisfaction à tout le monde.

L'idée est ingénieuse. Ou plutôt, elle était. *Car ne va-t-il pas falloir mettre au passé toutes ces suggestions pour ou contre? Tandis que nous écrivons, la première des six ventes Kahnweiler se prépare, et M. Léonce Rosenberg nous apprenait tout à l'heure que trente-deux reproductions en fleuriront le catalogue. L'Etat est bien aimable. M. Léonce Rosenberg admire qu'il consente à payer la facture du vernisseur, de l'encadreur, de l'imprimeur. Il eût pu, évidemment, se montrer moins bénévole, ordonner que toutes les œuvres d'art qui se trouvent prises dans l'engrenage du séquestre Kahnweiler fussent purement et simplement jetées aux paniers — ces paniers malodorants dans lesquels chaque jour, à l'Hôtel, les objets provenant de séquestres sont présentés pêle-mêle au public bigarré de la salle 13, qui se les adjuge au petit bonheur.* TABARANT.

Le "Mauritshuis" de La Haye

A la suite d'un désaccord, — à propos de l'achat d'une peinture, — survenu entre le Dr A. Bredius, conseiller artistique du Mauritshuis, et les membres du comité d'achat, le distingué historien d'art avait donné sa démission et exprimé le désir de retirer du Mauritshuis sa fameuse collection de tableaux. Cédant à la prière du gouvernement hollandais, le Dr Bredius est revenu sur sa double décision : rien n'est changé à la Haye.

Les grands Collectionneurs

IX. — M. Jacques Doucet

« Mes collections, maintenant dispersées, ne m'ont jamais donné autant de plaisir que les œuvres fraîches qui m'entourent aujourd'hui. »

Jacques Doucet disait.

M. Jacques Doucet avait fondé une bibliothèque d'art et d'archéologie où les travailleurs affluaient, sûrs d'y trouver réunis les documents qu'il leur eût fallu traquer de ville en ville : il en fit don à l'Etat et constitua des archives littéraires (imprimés et manuscrits) partant des origines du symbolisme pour aboutir provisoirement à MM. Cendrars, Tzara, Cocteau. Sa collection d'œuvres du dix-huitième siècle était sans seconde : il la fit disparaître aux enchères de 1912 et lui substitua une galerie qui va de l'impressionnisme au cubisme le plus aventureux. Le héros de cette évolution nous parle :

— Par un temps aigre, près d'une barrière noire, sur un terrain fait de coquilles d'huitres, un peintre peignait la plaine de Gennevilliers (je la traversais, me rendant à Chatou). « Bien curieuse, monsieur, votre peinture. — Pourtant, rétorqua-t-il, elle n'intéresse personne, puisque personne ne m'achète un tableau. — Moi, j'en achète un. » Et c'est ainsi que je débutai dans la carrière de collectionneur, — par un Raffaëlli. Il y a de cela quarante-six ans. J'en ai soixante-huit, j'en avais vingt et un. C'était le temps où Monet, dans son atelier de la place Vintimille, empilait contre le mur ses toiles par douzaines; où le père Portier, bon propagandiste, circulait avec des chefs-d'œuvre futurs sous son bras et m'avait pour client; où Degas rêvait de lancer un journal de modes. J'allais chez Degas, chez Monet, et il m'arrivait de leur acheter, à celui-ci une Marine, à celui-là une Danseuse, acte qui n'était pas sans mérite, car j'étais démuni d'argent. Or, voici qu'un jour il me fallut monnayer ces quelques tableaux. Pourquoi? Un épisode sentimental peut-être. Le marché conclu, je rencontre Degas. Comme je l'abordais, il prend son ton de sarcasme : « Monsieur, il y a erreur; je ne vous connais pas. — Si, voyons! » Et je me nomme. Alors, lui : « Ah! monsieur, combien je compatis à votre deuil! — Quel deuil? — Eh! oui, la mort de votre frère. — De mon frère?.. — Il faut bien que votre frère soit mort, puisqu'on a vendu ses tableaux. » Mais voici qui est plus curieux. Trente-cinq ans plus tard,

Forain, qui était mon voisin rue Spontini, invite Degas à l'accompagner chez moi. « Non! jai horreur d'aller chez des morts. » Bien entendu, je ne vous donne pas cela comme un trait de rancune recuite (mon crime était trop mince; simplement comme un exemple de mémoire tenace.

— Si Degas vous a répudié, vous ne lui avez pas rendu la pareille : vous avez, avenue du Bois, des tableaux de sa façon...

Le lieu où nous causions ne s'ornait de nulle œuvre d'art; c'était le bureau de M. Jacques Doucet, dans sa maison de lingerie et de couture de la rue de la Paix : une pièce minuscule, une fenêtre, une

Manet.

Chardin.

table, deux chaises, — et cette austérité contrastait savamment avec les magnificences de l'appartement de l'avenue du Bois, où cette même conversation allait s'achever.

— C'est, expliqua M. Doucet, que j'aime assez son talent. Et comment serais-je sans sympathie pour un homme chez qui je pris contact avec le dix-huitième siècle? Il avait deux pastels de La Tour, — juste de quoi m'intoxiquer. Je commençai par l'achat à Vollon d'un dessin de Watteau, moyennant 2.500 francs; puis, pour 900 francs, j'eus, dans une vente publique, à Saint-Germain ou au Pecq, un Portail. (Ces chiffres s'enflèrent jusqu'à 71.000 et 80.000 francs

quand je dispersai ma collection.) A cette époque, Groult n'avait pas encore de Watteau. Enfin, toujours chez Vollon et au même prix, il acquit une Femme au clystère. Désormais il était dans l'engrenage. Je me rappelle une visite que nous fîmes, Groult et moi, à Edmond de Goncourt. Voulez-vous une petit spécimen de sa vanité, d'ailleurs cordiale? Il nous interpella en ces termes : « Vous êtes curieux du dix-huitième siècle? Eh bien! vous savez, mes jeunes amis, vous pouvez chercher. Moi, j'ai passé par là : il n'y a plus rien... »

— Laissons. Ce siècle-là ne vous captive plus.

— Certes, mon orientation a changé. Mais au temps où je chérissais le dix-huitième siècle, j'avais des yeux aussi pour un art plus neuf. Au centre d'un panneau couvert de Chardins, j'avais accroché un Lièvre de Manet. Mes visiteurs admiraient en bloc, sans se douter qu'il y eût là un intrus, et si, méchamment, je leur en révélais la présence, tels eux-mêmes des lièvres ils fuyaient, froissés. J'ai toujours le Manet, et je souhaite bon voyage aux Chardins. En somme, mes vieilleries, maintenant dispersées, ne m'ont jamais donné autant de plaisir que les œuvres fraîches qui m'entourent aujourd'hui. Choses anciennes, choses mortes, et je préfère à la poussière la vie. Ma Femme au chapelet de Cézanne n'est pas moins belle qu'un Rembrandt et touche plus à vif notre sensibilité. Et j'ai des œuvres de Braque, Derain, Van Gogh, Marie Laurencin, Henri-Matisse, Luc-Albert Moreau, Picasso, Segonzac, Vuillard. Je cite au hasard et sans prétendre dresser un catalogue.

Daumier.

— Et, renonçant à la vieille peinture, vous avez renoncé aux meubles d'antiquaire...

— N'y a-t-il pas quelque chose de pénible dans cette contradiction du costume et du décor? Des gens en veston ou en habit parmi un mobilier de jadis? J'aime autant ces figurants qui à la mi-carême arpentent en pourpoint le Paris actuel. Mettez-vous à la fenêtre et voyez passer, souples et sportifs, ces jeunes hommes et ces jeunes

femmes. Ils ont droit à un entour qui soit dans la donnée de leur plastique. Croyez-moi, nos contemporaines ne peuvent être jolies que dans un décor moderne. Songez, d'ailleurs, qu'il y a peu de chose, sinon rien, entre leur peau et l'étoffe si légère de leur robe. La tapisserie leur grattera le derrière si elles ont l'imprudence de s'asseoir sur un siège historique. Ah! qu'on nous délivre de ces ustensiles anciens! Une commode branlante et écailleuse vaut 80.000 francs. On l'achète, il le faut bien, c'est l'usage. Mais pourra-t-on payer son terme? Allons, on se logera dans sa commode. Tout cela est triste.

Van Gogh.

— Vous pensez, n'est-ce pas? que notre époque aura un style...

— Pourquoi pas? L'invention artistique abonde. Les artisans, y en eut-il jamais d'aussi habiles et d'aussi consciencieux? Un bel effort est sur le point d'aboutir. Que manque-t-il aux chercheurs? L'audace d'affronter le ridicule. Oser déplaire aux sots, cela demande, il faut croire, de l'héroïsme. J'avoue comprendre mal tant de timidité. Rappelez-vous les vieux impressionnistes : on se moquait; ils n'en avaient souci. Un homme comme le couturier Poiret est rare. Il y a entre nous un large écart d'âge; nous opérons commercialement dans le même domaine : ces circonstances ne sont pas pour nous rapprocher et, en fait, je ne le connais guère; mais je goûte ses initiatives et ne sache personne qui ait à ce degré hardiesse et fantaisie. Récemment, une dame éminente voulait organiser une fête à programme et dispositif imprévus. Comme elle m'offrait la haute main sur l'entreprise, insistait, je lui répondis : « Soit, je vous donnerai des avis, et en voici un déjà : allez voir Paul

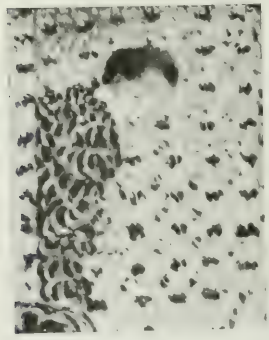

Vuillard

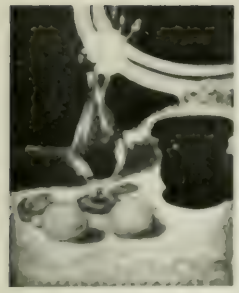

Matisse.

Poiret. « Quant à moi, en matière d'art décoratif, quel rôle me tente? celui-ci : séduire aux joies du risque quelques jeunes gens bien doués, les empêcher de se décourager d'un échec, travailler avec eux. Supposons qu'il s'agisse de créer, pour un but défini, un objet : on tient une idée de forme; on la croit excellente; elle l'est, en principe, et les éléments vont s'équilibrer; on exécute donc, et l'on constate ceci : l'un d'eux domine et désaccorde tout ; à refaire; quatre fois on rate, on réussit à la cinquième.

— Vos collaborateurs, quels sont-ils?

— Parmi d'autres qui les valent, il y a Laurens, sculpteur plein d'invention; Legrain, qui m'a fait, avec intelligence, des reliures dont s'indignèrent, à certain Salon des arts décoratifs, les bibliophiles professionnels; Brancucci... Tenez, la tête féminine que voici est précisément de ce jeune Roumain. Comme c'est expressif! Pourtant cet œuf de cuivre se bossue à peine d'un relief. Et la matière en est-elle assez douce au toucher, au regard : là, lisse comme un glaçon qui fond, et là, grenue, là, irisée, et là, mate; tels sont les jeux du feu surveillés par un artiste subtil. Que ne sort-il de fouilles, cet objet : on s'émerveillerait.

Des rideaux se soulevaient, et l'on allait de salle en salle, — série de paysages domestiques : la lumière, la coloration, l'agencement les différenciaient à souhait. Cette promenade était pour l'hôte prétexte à des aphorismes, un peu nus transcrits, mais que tel ou tel exemple commentait le mieux du monde. Il disait :

Picasso.

— Avec du bois de rose, on est fatalement entraîné vers le Louis XV; avec de l'acajou, vers le Directoire; etc. Le meuble moderne devra donc se servir d'essences que les vieux ébénistes n'aient pas utilisées. Un meuble conçu selon les styles révolus peut à

l'infini s'enrichir d'ornements ; l'ornement lui est constitutionnel. Mais enrichir de la sorte un meuble moderne, c'est détruire sa forme. Comment conférer à cette forme, que nous supposerons harmonieuse, la somptuosité requise? Expressément par l'emploi de matières précieuses.

Marie Laurencin.

— Sur l'architecture avez-vous une doctrine aussi ferme?

— L'architecture? C'est d'elle que nous aurions dû parler d'abord. Tout dérive d'elle, ou en devrait dériver. Les artistes ne manquent pas qui, si on les appuyait, nous en créeraient une qui fût vraiment nôtre. Mais qu'ils renoncent à réaliser leurs plans dans nos villes! Si logique que soit la demeure qu'ils construiront, elle y paraîtrait dérisoire et artificielle : elle trancherait, en effet, trop crûment sur l'ambiance, — ambiance absurde et laide, mais dont le caractère d'absurdité et de laideur s'est haussé à la dignité de norme, du fait qu'il est général.

— Si je vous entends, c'est seulement à la campagne qu'il est possible de faire de l'architecture moderne.

— C'est cela même. Heureusement il y a de l'espace sous le ciel. Pour ma part, je connais plus d'une maison des champs qui atteste la renaissance de l'architecture. Et là, rien ne limite l'action de l'architecte. L'édifice terminé, il peut opérer sur la nature même et y tailler des jardins nouveaux. Au cap Martin, un Italien dont j'ai le nom sur le bout de la langue en a fait de merveilleux pour les villas de Mme Louis Stern et de Mme Roger Douine. Un escalier descend vers la mer; ses marches, maintenues par des cadres de marbre, sont en gazon ; un étroit tapis, tout de fleurs naturelles, en suit l'axe. Vous devriez voir cela.

Derain.

— Il y a un train à 20 h. 15... Je pars.

F. F.

Art Colonial

C'est à une exploration que nous convie la Société coloniale des Artistes Français, ouvrant, au Grand-Palais, au Salon des Artistes Français, une exposition où voisinent les peintres et les sculpteurs les plus différents par leurs tendances d'esprit et leurs goûts, unis un moment par une curiosité commune pour les singulières beautés des climats lointains. L'Inde et l'Afrique, le Maroc et l'Indo-Chine, le Sénégal et Madagascar ont séduit des pinceaux tantôt soigneux jusqu'à la minutie, tantôt libres jusqu'à la véhémence, tantôt inspirés d'un sentiment profond et rare. M. Van Dongen, avec une danseuse berbère

qui marque dans son œuvre, M. Paul Jouve, M. Antoine Villard avec des paysages frais et clairs, M. Madrassi, M. Gaston de Villers avec un petit nu de négresse craintive et presque animale, M. René-Georges Gautier avec des Sénégalais pitoyables dans la boue froide des tranchées, M. Moreau-Vauthier avec un monument aux tirailleurs indigènes dont l'architecture puissante est de M. Auguste Bluysen, évoquent, parmi d'autres artistes, des choses et des gens mystérieux. Ils peignent et sculptent une nouvelle *Invitation au voyage*... et le plan relief de cet admirable temple d'Angkor sauvé et protégé par l'administration coloniale que dirige avec autorité M. Maurice Long, gouverneur d'Indo-Chine, accentue l'impression nostalgique et troublante de l'exposition.

Sans doute il serait bon qu'un classement plus méthodique y régnât ; que les peintres de l'Indo-Chine ou de l'Afrique fussent groupés au lieu d'être dispersés. Mais cette première manifestation n'est qu'un début, et la Société coloniale doit nous ouvrir des vues sur le plus séduisant des domaines offerts à l'imagination.

Le Courrier de la Presse

LA GRATUITÉ DES MUSÉES

Quand le gouvernement déposa le projet de loi tendant à l'abolition de la traditionnelle gratuité des musées, le Bulletin, *non sans mélancolie, enregistra la perte d'une de nos libertés. Certains de nos confrères ne s'y résignèrent point. Récemment encore, M. Arsène Alexandre, avec un beau courage, adjurait, dans le* Figaro, *l'Etat de renoncer à son dessein. Etudiant le rapport de M. le député Muller, notre confrère affirme qu'il est mal informé :*

Nous avons le droit de dire que la Chambre est appelée à se prononcer sur une enquête inexacte, et que la Chambre a le devoir, honnêtement, de ne se prononcer sur une question aussi grave qu'après un avis plus autorisé.

On donnera des cartes à ceux qui justifieront de leur droit à l'entrée, poursuit M. Arsène Alexandre. Plaisant argument, qui restreint encore les recettes douteuses. Mais des cartes, en donnerez-vous à ce jeune peintre qui ne fait partie d'aucun atelier officiel, à cette jeune fille inconnue, à ce jeune étudiant pensif, à cet enfant qui a l'instinct du beau, à cet ouvrier d'art qui sort de sa mansarde pour chercher une idée et un modèle de goût? En auriez-vous donné au petit Michelet grelottant en hiver sous sa veste de bazin? En auriez-vous donné à ce paysan hirsute en sabots qui s'appela Jean-François Millet? En auriez-vous donné à ce pauvre comptable, gêné dans sa redingote usée, qui se glissait timidement à l'heure de son déjeuner, qui s'appelait Raffaëlli? En donnerez-vous aux jeunes mères qui passent par la cour du Louvre avec leur fils ou leur fille? En donnerez-vous à tout l'Avenir? A tout l'Inconnu?

L'argument a touché M. Paul Souday. Mais le critique littéraire du Temps *veut examiner froidement le problème et, comparant l'enseignement des musées à l'enseignement général, il lui refuse un privilège que les autres formes de l'art ne partagent pas :*

Mais n'y a-t-il que la Beauté plastique, et pourquoi ce privilège en sa faveur? observe M. Paul Souday. Est-ce que la Beauté littéraire, dramatique, musicale, se donne gratis? Est-ce que tout le monde ne paye pas pour lire un livre, même classique, pour voir jouer du Corneille ou du Molière, pour entendre du Mozart ou du Beethoven?

M. Clément Vautel, avec une grande raison, compare les besoins de l'esprit à ceux de l'individu physique : Mettrez-vous un tourniquet à la porte des squares ?

Le problème paraissait tranché. Il se pose à nouveau, et mérite en effet un nouvel et sérieux examen.

Musées de Province

A CHATEAUROUX

De longues négociations viennent d'aboutir à l'affectation au musée de Châteauroux de l'hôtel où mourut, le 31 janvier 1844, le général Bertrand, compagnon d'exil de Napoléon I^er^ à Sainte-Hélène. Pour célébrer cette heureuse annexion, la Société des Beaux-Arts de l'Indre, secondant le distingué conservateur du musée, M. Ratouis de Limay, a organisé une importante exposition napoléonienne.

L'Hôtel du Général Bertrand

Des dons et des dépôts, au nombre de plus de cinq cents, voisinent dans la vieille demeure. On voit là le sabre que portait à la bataille d'Aboukir le général Bonaparte, les croix de l'Empereur, un nécessaire de campagne en argent doré, le manuscrit de la campagne d'Egypte et de Syrie dicté pendant l'exil au général Bertrand par l'empereur qui l'annota de sa main; de précieuses reliques du grand homme ont été confiées au nouveau musée par les descendants de ses compagnons d'épopée et par des collectionneurs.

Veilleuse qu'avait Napoléon à Sainte-Hélène, canne en bois d'acajou tirée du cercueil impérial, un éventail de l'impératrice Joséphine, épaulettes de Waterloo, meubles, habits de cour, armes, nombre de gravures, de dessins, de bustes, de tabeaux parmi lesquels un fort beau Girodet : *Napoléon, Saint-Cloud, 1812*, évoquent une grande histoire, quelques hauts caractères, des gloires magnifiques et de profonds désastres.

*

En même temps s'ouvre au musée de Malmaison, organisée par le conservateur, M. Jean Bourguignon, une nouvelle exposition napoléonienne.

Le problème du droit de suite

Tandis qu'en Belgique le gouvernement royal, sur l'initiative de M. Destrées, l'érudit ministre des Sciences et des Arts, vient d'obtenir du Parlement le vote d'une loi instituant un droit de suite analogue au nôtre, quelques vaillants champions réclament, ici, l'extension d'un droit qui leur paraît illusoire. Avec raison, ils voudraient qu'un amendement abaissât de mille à cent francs le prix d'adjudication au delà duquel est perçu le droit de suite. Il faut convenir qu'une gravure atteint rarement mille francs; un dessin de maître aussi; bien des toiles ne sont pas adjugées plus cher : le droit n'est-il un droit qu'à partir d'une certaine somme, comme, disait Mirbeau, on ne possède une âme qu'à partir de cent mille livres de revenu?

Notre récente défense du principe de la loi nous attire une riposte courtoise de M. Auguste Bluysen. Nous croyons devoir en publier les passages essentiels. Le point capital — le seul qui vaille — est d'examiner de bonne foi les problèmes qui se posent.

Si les lois qui punissent sont faites contre les malfaiteurs, une loi bienfaisante doit être faite *pour* les moins aptes à l'invoquer, nous écrit M. Auguste Bluysen.

Celle-ci aurait pu être, si simplement et grosso modo :

ART. I^er^. — A tout prix en vente publique d'une œuvre d'art, il est ajouté et mis en réserve (sous leur responsabilité), par les officiers ministériels, un droit de X pour 100 au bénéfice de son auteur.

ART. II. — Cette taxe est, dans les vingt-quatre heures de la vente, versée aux caisses de l'Etat (Dépôts et Consignations ou autre), où les artistes ou leurs ayants droit ont la faculté de la réclamer suivant la modalité dite d'autre part et pendant un délai de X années, passé lequel elle est attribuée aux Sociétés de... (Secours aux Artistes, Association Taylor ou autre).

Je ne demande pas que l'Etat se transforme en institution notariale, la question de perception est bien plus simple. Si le fisc, par exemple, était bénéficiaire de cette taxe, il s'arrangerait bien pour la toucher rapidement et sans pertes. Nous devons donc obtenir que les artistes aient les mêmes possibilités.

A cette observation que nous croyons de nature à intéresser le législateur, M. Auguste Bluysen ajoute une réclamation en faveur des architectes, écartés en effet du bénéfice du droit de suite. La loi votée par les Chambres et que le règlement d'administration publique ne put que rendre applicable était formelle, et n'accordait le bénéfice de ses dispositions qu'aux « objets mobiliers ».

Ajoutons un détail. Le Conseil d'Etat et, avant lui, la Commission d'étude qui élabora le projet de règlement d'administration publique avaient songé à charger la caisse des dépôts et consignations de recevoir les sommes perçues au nom d'un bénéficiaire de la loi. Mais la constitution de cet établissement s'opposait à une telle procédure.

La Curiosité

LA COLLECTION ENGEL-GROS

Le premier jour de juin verra la clôture, à la galerie Georges Petit, d'une des grandes ventes de la saison, celle de la collection Engel-Gros, le grand industriel alsacien qui avait fait du château de Ripaille, près de Thonon, à peu de distance des rives du Léman, un véritable musée où l'antiquité, le moyen âge et la Renaissance étaient somptueusement représentés.

« C'est, une fois de plus, une collection de goût français et bien traditionnel qui se défait, a écrit M. Gaston Migeon, préfaçant le luxueux catalogue de cette vente. Le constater ne va pas sans mélancolie. Car nous savons de quelle façon de telles collections se constituaient; une vie s'y employait avec beaucoup de savoir, de recherches et de goût. Il en va autrement aujourd'hui. »

La collection Engel-Gros comptait un petit nombre de tableaux anciens dont un Hans Holbein et un Corneille de Lyon — et de curieuses miniatures persanes. La peinture moderne y figurait à peine, et médiocrement.

LES VENTES PROCHAINES

La quinzième vente Beurdeley a eu lieu les 23 et 24 mai. (Troisième partie des ventes de dessins modernes.) Voici venir la quatorzième. Des porcelaines, des faïences anciennes, une variété d'objets d'art. (Hôtel Drouot, salle 11, les 7, 8 et 9 juin. Exposition le 6.)

Très intéressante sera la vente du comte de la Bédoyère, le 8 juin (galerie Georges Petit ; Me Henri Baudouin et M. Féral). Non seulement elle s'illustrera de huit Hubert Robert, œuvres capitales provenant du salon de Mme Geoffrin, mais encore on y goûtera une suite de quarante-trois dessins de Cochin, portraits de personnages illustres du XVIIIe siècle. Exposition les 6 et 7 juin.

M. Godefroy Mayer, sujet allemand, vivait à Paris et y collectionnait les estampes anciennes et modernes. Sa collection séquestrée sera dispersée à la salle 10 de l'Hôtel Drouot les 6, 7, 8 et 9 juin, par le ministère de Me Alcide Coursaget, liquidateur séquestre, assisté de M. Loys Delteil, expert.

Près de 800 numéros s'inscrivent au catalogue, où les écoles française et anglaise sont copieusement représentées. T.

Ici...

LES FOUILLES DE VAISON

Nous avons été des premiers à signaler l'importance de ces travaux archéologiques que dirige avec une rare compétence l'abbé Joseph Sautel, d'Avignon.

Sur le même emplacement où, il y a quelques années, le cultivateur Jacquet découvrit le fameux « Diadumène », on a trouvé ces temps derniers d'autres vestiges du plus haut intérêt pour l'histoire de l'occupation romaine en Provence.

Parmi les dernières statues mises à jour se trouvent un empereur, une impératrice, dont nous donnons ici le cliché, et une cuirasse de guerrier d'un admirable travail.

L'abbé Sautel nous a dit, au sujet de ces trouvailles :

« Cela me confirme dans mon opinion que Vaison fut à l'époque romaine une ville importante. Ces statues que nous venons de découvrir, tout comme le « Diadumène », ont été saccagées par les Barbares. Les siècles sont venus : la terre a couvert peu à peu ces débris, comme tant d'autres, et des champs de blé, de vigne ou de cultures de luzerne ont poussé là où s'étalait autrefois la splendeur romaine. »

D'ailleurs, on espère découvrir encore dans les fouilles de Vaison, d'importants vestiges.

PIERRE BOREL.

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

En octobre 1914 devaient s'ouvrir, au troisième et dernier étage du Pavillon de Marsan, toute une série de salles nouvelles. La guerre interrompit tout. Les fragiles chefs-d'œuvre gagnèrent au pied vers de lointaines Toulouses. M. Metman, conservateur du musée des Arts décoratifs, vient d'en achever la réinstallation. Il a consacré l'étage supérieur aux objets d'art étrangers : céramiques, bibelots, quelques estampes, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, puis, en face, de Chine et du Japon. Au fond, occupant les salles qui terminent le palais, les tissus d'Orient, les céramiques persanes et hindoues créent, par la beauté de leur formes et la richesse de leurs décors, une atmosphère d'art subtile et raffinée.

JEAN PÉGOT-OGIER

Du 21 mai au 4 juin sera groupée, dans la galerie Artes, *8, rue Tronchet, l'œuvre que laisse un peintre de talent, tué dans l'Oise en 1915, Jean Pégot-Ogier. Dans la préface du catalogue, notre collaborateur Guillaume Janneau analyse son art.*

...Il multipliait les études fragmentaires. Il connaissait toutes les altérations qu'un nuage passant au ciel fait subir à l'apparence des objets. Il découvrait chaque jour quelque chose et c'était son tourment délicieux et cruel que cette étude constante. Il scrutait le ciel d'un œil de matelot. Il regardait la mer avec enivrement, il dessinait et peignait avec une concentration mystérieuse : aussi bien aucune des toiles de Jean Pégot-Ogier n'est-elle indifférente. Elles sont comme ces vieux amis très chers qui n'ont pas besoin, pour communiquer leurs émotions, de les décrire à grand renfort de détails : un sourire, un soupir... ils ont tout dit.

LES EXPOSITIONS

On visitera cette quinzaine : Au Grand-Palais, les salons de la *Société Nationale des Beaux-Arts* et des *Artistes Français*. — Au Pavillon de Marsan, jusqu'à fin juin, les *scènes de la vie de Pulcinella*, 103 sépias de Tiepolo, et des verreries anciennes. — Chez Georges Petit, jusqu'au 15, les expositions de *H. Roger* et *R. Levert;* jusqu'au 18, celle de *Géo Maresté*. — Chez Mme Druet, jusqu'au 10, l'exposition *Georgette Agutte;* du 15 au 24, celle de *Mme Spitzer*. — A la Licorne, jusqu'au 9, les expositions *Raymonde Heudebert* et *Marcel Gromaire*. — Chez Bernheim-Jeune, jusqu'au 11, l'exposition *Pierre Bonnard*, et, le 15 juin, les aquarelles de *Pierre Laprade*, destinées à illustrer « *Sous le clair regard d'Athéné* », de André Lamandé, et « *Fêtes galantes* », de Paul Verlaine. — Chez A.-A. Hébrard, jusqu'au 10, les *cires perdues de Degas*. — Chez Nunès et Fiquet, jusqu'au 20, la collection de *Mme Camille Pissarro*.

...et ailleurs

LE CALVAIRE DES ŒUVRES D'ART, EN ITALIE, PENDANT LA GUERRE

Comme notre *Bulletin de la Vie artistique* le fit pour certains musées des régions envahies, le *Bolletino d'arte*, édité par le ministère de l'Instruction publique, en Italie, raconte, par la plume de M. Ettore Modigliani, directeur de la galerie de Brera, l'odyssée des trésors de la province lombarde, lorsqu'il s'agit de les soustraire à l'ennemi dont l'invasion menaçait.

Des richesses innombrables furent sauvées. Maintes illustrations, dans le *Bolletino*, en témoignent, à côté du texte : les sculptures sur bois de Premadio et de Vezza d'Oglio, les ciboires, les statues, les tableaux, les fers forgés de la Valtelina, les deux immenses Tiepolo de Verolannova (*La récolte de la manne* et *Le sacrifice de Melchisedec*), toutes les galeries célèbres vidées de leurs parures transportées à Rome ou à Florence, la fuite par les sentiers de montagne, sur des brancards, de tant d'images chères et glorieuses, le voyage fluvial de l'*Assomption* du Titien de Porto Po à Crémone; les officiers, les soldats, les fonctionnaires, les prêtres rivalisant de zèle pour sauver la beauté, les enfants des villages emportant les orfévreries précieuses, dans la neige, les immenses crucifix, taillés dans un bois séculaire, les étoffes brodées, brochées, sur le dos des mules; extraordinaire tableau, brossé avec pittoresque et émotion, de main de maître.

La surintendance des galeries lombardes se mit en campagne trois fois, au début des hostilités austro-italiennes, à l'offensive autrichienne de mai 1916, à la retraite de Caporetto en octobre 1917. Lors des opérations sur la Piave en juin 1918, elle « ramassa » ce qui restait encore. De Miian partirent presque toutes les peintures de Saint-Celse, de San Giorgio, de San Sepolcro, de la Passione, le trésor du Duomo, les porcelaines, tableaux et autographes du musée théâtral de la Scala, les tapisseries de la Villa Royale, l'autel de Wolvinia à Saint-Ambroise. Labeur géant. Songe du passé. Tout cela est maintenant revenu à sa place. Et les Autrichiens sont loin.

LE CENTENAIRE DE MÉRYON

On sait que le British Museum vient d'acquérir une épreuve

unique de Charles Méryon : *La rue des Toiles à Bourges*, tirée sur ce papier vert que choisissait l'artiste pour ses pièces préférées.

Cette œuvre s'ajoute à la belle collection de Méryon que possède le Musée, peut-être la plus riche du monde depuis la dispersion de la collection Margeorge en 1916.

A l'occasion du centenaire du graveur, les journaux britanniques rappellent que son père était un médecin anglais. Et l'on fait le récit, trop exact, hélas! d'une triste existence, pauvre et toujours désappointée, qui s'acheva, à 47 ans, en 1867.

ROME A EU PEUR

...Peur que l'on ne fit, du Colisée, un théâtre. Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a été interpellé à la Chambre, et l'on a prononcé le mot de sacrilège. La Société *Lyrica Ars Italica* qui avait imaginé ce beau projet a dû renoncer à l'espoir de donner des spectacles dans les ruines augustes : elle avait demandé la concession pour jusqu'en 1925. Les opposants ont fait valoir que le Colisée n'appartenait pas à Rome, mais à l'Italie et au monde entier, et que Rome n'en pouvait disposer à son gré. *Dum stabit Coliseum stabit Roma, dum stabit Roma stabit mundum.*

L'ART RUSSE EN EXIL

Une nouvelle société vient d'être constituée à Londres. L'association russe des représentants des Arts et de la Littérature. Son objet est d'aider les artistes et les écrivains russes qui, vivant en Angleterre, se trouvent dans l'embarras. On s'y efforcera en outre d'établir des relations directes entre les artistes russes et britanniques, de telle manière que « l'idéal artistique et les techniques, chez les uns et les autres, fassent des échanges profitables à tous ».

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DU CAIRE

Pour décerner les récompenses aux lauréats de l'Ecole des Beaux-Arts du Caire, le gouvernement de l'Egypte a choisi le grand collectionneur, M. Mahmoud-bey, bien connu des artistes français.

PASCAL FORTHUNY.

Paroles

LE BEAU VOYAGE

Aristide Maillol, revenant d'un voyage en Grèce, conversait avec un de ses amis.

— Quelle fut votre impression devant le Parthénon?

— J'ai reçu un baiser...

"Monuments", par Pierre Bonnard, 1921
exposé chez MM. Bernheim-Jeune.

Le Gérant : DESPORTES

Moderne Imprimerie, LOTH, Dr, 37, rue Gandon, Paris.

REFERENCE
LIBRARY
UNIV. OF TORONTO